© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Drogue

Par Profil supprimé Postée le 21/02/2019 23:17

> Alors voilà, mon copain fume chaque jour entre 3 et 6 joints, cela fait deux mois que j'ai enmenager avec lui et 2 ans que je suis avec. Il est également au chômage et ne fait pas beaucoup de recherche. J'ai beaucoup de mal à me projeter avec lui et m'imaginer avoir des enfants... comment faire pour qu'il diminue ou arrête complément (sachant que je lui en ai déjà parlé)
> Merci pour votre aide
> Camille

Mise en ligne le 26/02/2019

Bonjour,

Vous avez emménagé depuis 2 mois avec un conjoint qui consomme du cannabis de manière quotidienne.

Il est actuellement sans emploi et vous avez le sentiment qu'il ne se mobilise pas beaucoup pour rechercher du travail. Dans l'état actuel des choses, vous avez des difficultés à vous projeter dans l'avenir avec lui. Vous souhaiteriez qu'il diminue ou arrête ses consommations, sujet que vous avez déjà abordé avec lui.

Il aurait été intéressant que vous puissiez nous faire part de sa réponse afin de nous donner des éléments sur sa position sur le sujet. Il serait important de savoir à quoi sa consommation de cannabis correspond chez lui. Chez certaines personnes, l'usage est plutôt "festif" avec une recherche d'euphorie notamment. Chez d'autres personnes, une consommation régulière peut avoir pour fonction une recherche d'atténuation d'un mal-être (stress, inquiétude, déprime,) ou d'une tension interne. Dans le second cas, une aide extérieure peut parfois être nécessaire pour une diminution ou un arrêt des consommations.

Dans tous les cas, on ne peut contraindre une personne à arrêter si elle ne se sent pas prête mais il est important que vous puissiez dialoguer sur ce sujet puisqu'il concerne votre projection dans votre avenir commun.

S'il résultait de vos échanges que votre conjoint se sente prêt à être aidé, il peut s'orienter vers une structure nommée Consultation Jeunes Consommateurs (CJC). Ce sont des lieux qui accueillent dans un cadre confidentiel et gratuit les jeunes de 12 ans à 25 ans ainsi que leur entourage. L'accueil y est fait par des professionnels (Médecin addictologue, psychologue, infirmier…) de manière non jugeante.

Vous pouvez également vous y rendre pour vous-même afin de bénéficier d'un espace de parole et de réflexion sur les questions que vous vous posez concernant votre couple. Ils ne décideront bien-sûr pas à votre place ce que vous devez faire mais pourront vous fournir un soutien et une aide à vous projeter. Vous trouverez en fin de réponse des coordonnées de CJC à proximité du lieu d'habitation que vous nous avez indiqué.

Si vous souhaitez échanger davantage de votre situation, nous vous invitons à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7j/7j, par téléphone au 0 800 23 13 13 (anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA APS Contact: site de Montereau

1 bis avenue du Géneral de Gaulle
77811 MONTEREAU FAULT YONNE

Tél : 01 64 08 99 47
Site web : www.aps-contact.fr
Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h00 à 18h00 (sauf le vendredi jusqu'à 17h00)
Consultat° jeunes consommateurs : La consultation est assurée à proximité du centre de soin au 8 bd de la République à Montereau pour les personnes de plus de 25 ans (informations par téléphone)

Voir la fiche détaillée

CSAPA APS Contact : Permanence Jeunes Consommateurs

40 A rue des Cherelles
77140 NEMOURS

Tél : 01 64 08 99 47
Site web : www.aps-contact.fr
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous : un lundi tous les quinze jours, destiné aux jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Comment aider un proche?
- Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)